

# Aub'AMAP : Contrat d'engagement / Panier de légumes Saison 2025

Le présent contrat est passé entre **Rémi BERGOT**, maraîcher,  
et M..... adhérent / adhérente

## CONTENU du CONTRAT

- Le présent contrat est passé, selon les termes précisés ci-dessous, pour l'approvisionnement hebdomadaire de paniers de légumes par le maraîcher, correspondant chacun à la consommation moyenne de 2 ou 4 personnes.  
Le maraîcher s'engage à produire dans le respect de la charte d'Aub'AMAP et à être présent (lui-même ou un représentant de son choix) à chacune des livraisons programmées.
- Il approvisionnera régulièrement sur la saison l'adhérent en produits de la ferme et l'informerá sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes.  
La nature et la quantité des légumes composant les paniers sont proposées par le maraîcher avec le souci de la variété.
- De façon ponctuelle et en particulier en cas de surproduction, le maraîcher pourra proposer des produits transformés issus de sa production : ex. sauce tomate, soupe, légumes conservés par lactofermentation... après information et accord du collectif.
- Les adhérents s'engagent à acheter au maraîcher les paniers qu'il leur fournira selon les termes énoncés ci-dessous et dans le respect de la charte, des statuts et du règlement intérieur d'Aub'AMAP.  
***Les adhérents sont solidaires des aléas de production auxquels le maraîcher peut être confronté.***

## TERMES DU CONTRAT

- Le présent contrat est élaboré pour une saison agricole prévue pour **débuter courant avril 2025 et finir vers la fin janvier / février 2026** avec des livraisons ordinairement hebdomadaires.
- La livraison pour le présent contrat aura lieu :  
**le mercredi de 18h30 à 19h45 à l'école BEAUDONNAT, 11 rue Beudonnat à Aubière.**
- Le prix du panier hebdomadaire est établi pour la saison 2025 à 19 € le grand panier et 12 € le petit panier.
- Le paiement des paniers par l'adhérent se fera selon les modalités définies par le maraîcher. Chaque mensualité sera réglée par l'adhérent directement au maraîcher.
- Le montant de l'ensemble des livraisons que fera le maraîcher durant la saison couverte par le contrat est dû intégralement par l'adhérent, à l'exception de 5 livraisons maximum correspondant à des absences pour congés.
- Toutefois, pour que le maraîcher n'ait pas, de ce fait, à faire face à des difficultés de livraison de ses produits (notamment en été où la production est la plus abondante), l'adhérent est invité à donner / échanger / vendre son panier à un voisin / ami / parent / collègue / autre amapien etc...
- Le Collectif pourra l'aider dans cette démarche grâce à la **Bourse aux paniers**.
- D'une manière générale, **il appartient à chaque adhérent de prévenir le maraîcher s'il ne peut aller chercher son panier**, lui indiquer le nom de la personne (adhérent ou non) qui le prendra à sa place et de compléter le cahier de la bourse aux paniers.  
Sauf cas exceptionnel d'empêchement de dernière minute, l'adhérent préviendra le maraîcher au moins 7 jours à l'avance.  
Faute de quoi, si aucun remplaçant n'a été prévu ou si le remplaçant attendu ne se présente pas à la livraison, le panier restera la propriété du producteur sans dédommagement possible de l'adhérent.

## Aub'AMAP : Contrat d'engagement / Panier de légumes Saison 2025

### Volet à conserver par l'adhérent

M....., adhérent/adhérente à Aub'Amap, s'engage à acheter un panier hebdomadaire de légumes à Rémi BERGOT, maraîcher, selon les termes du contrat spécifique « Panier de légumes », qui lui a été remis par l'association Aub'Amap, en complément de ses statuts, sa charte et son règlement intérieur.

Ce contrat porte sur l'achat d'un :

Grand panier : 19 € <sup>(1)</sup>

Petit panier : 12 € <sup>(1)</sup>

**DÉBUT DE LA SAISON** : courant avril 2025 - **FIN DE LA SAISON** ...vers fin janvier/février 2026

**LIEU DE LIVRAISON** : Ecole Beudonnat, 11 rue Beudonnat - AUBIÈRE

**JOUR ET HEURES DE LIVRAISON** : le mercredi de 18h30 à 19h45

- Les règlements sont faits par l'adhérent directement au maraîcher selon les modalités définies par le maraîcher.

Votre référente pour la saison :

Francine ROCHE - ☎ 06 30 60 23 78 – [francine.roche63@hotmail.fr](mailto:francine.roche63@hotmail.fr)

Fait à Aubière, le ..... 2025

**Les signataires du contrat :**

Rémi BERGOT, maraîcher

☎ 06 87 46 47 38

L'adhérent,

☎ .....

<sup>(1)</sup> Cocher la case du panier choisi

## Aub'AMAP : Contrat d'engagement / Panier de légumes Saison 2025

### Volet à conserver par le maraîcher

M....., adhérent / adhérente à Aub'Amap, **s'engage à acheter un panier hebdomadaire de légumes à Rémi BERGOT, maraîcher, selon les termes du contrat spécifique « Panier de légumes »**, qui lui a été remis par l'association Aub'Amap.

Ce contrat porte sur l'achat d'un :

Grand panier : 19 € <sup>(1)</sup>       Petit panier : 12 € <sup>(1)</sup>

- **DÉBUT DE LA SAISON** : courant avril 2025 - **FIN DE LA SAISON**... fin janvier/février 2026
- **LIEU DE LIVRAISON** : Ecole Beudonnat, 11 rue Beudonnat - AUBIÈRE
- **JOUR ET HEURES DE LIVRAISON** : le mercredi de 18h30 à 19h45

**Les règlements sont faits par l'adhérent directement au maraîcher selon les modalités définies par le maraîcher**

Votre référente pour la saison : Francine ROCHE - ☎ 06 30 60 23 78 – [francine.roche63@hotmail.fr](mailto:francine.roche63@hotmail.fr)

Fait à Aubière, le ..... 2025

**Les signataires du contrat :**

Rémi BERGOT, maraîcher

☎ 06 87 46 47 38

l'adhérent,

☎.....

<sup>(1)</sup> Cocher la case du panier choisi

✂-----

## Aub'AMAP : Contrat d'engagement / Panier de légumes Saison 2025

### Volet à conserver par le référent :

M....., adhérent/adhérente à Aub'Amap, **s'engage à acheter un panier hebdomadaire de légumes à Rémi BERGOT, maraîcher, selon les termes du contrat spécifique « Panier de légumes »**, qui lui a été remis par l'association Aub'Amap.

Ce contrat porte sur l'achat d'un :

Grand panier : 19 € <sup>(1)</sup>       Petit panier : 12 € <sup>(1)</sup>

- **DÉBUT DE LA SAISON** : courant Avril 2025 - **FIN DE LA SAISON**... fin janvier/février 2026
- **LIEU DE LIVRAISON** : Ecole Beudonnat, 11 rue Beudonnat - AUBIÈRE
- **JOUR ET HEURES DE LIVRAISON** : le mercredi de 18h30 à 19h45

**Les règlements sont faits par l'adhérent directement au maraîcher selon les modalités définies par le maraîcher.**

Votre référente pour la saison : Francine ROCHE - ☎ 06 30 60 23 78 – [francine.roche63@hotmail.fr](mailto:francine.roche63@hotmail.fr)

Fait à Aubière, le ..... 2025

**L'Adhérent**

☎.....

<sup>(1)</sup> Cocher la case du panier choisi